

St-Vincent-de-Paul: alcooliques et toxicomanes expriment leur déception

B 4

la tribune

Forum

Informations générales

pp. 3 et 7

Vivre en 87

pp. 4-5

De tout et de tous

p. 6

Statut de réfugié: Bouchard demande l'appui de Turner

... mais Turner s'y refuse

OTTAWA (PC) — Dans un geste inusité, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Benoit Bouchard, a plaidé, directement auprès du chef de l'opposition libérale, John Turner, pour qu'il incite son caucus à appuyer ouvertement le projet de loi C-55, modifiant la procédure de détermination du statut de réfugié, afin d'éviter des situations semblables à celle qui se déroule actuellement en Nouvelle-Écosse.

Dans une lettre qu'il a fait parvenir en fin d'après-midi à M. Turner, le ministre Bouchard a directement blâmé l'inaction des libéraux lorsqu'ils étaient au pouvoir et leur obstruction depuis qu'ils sont dans l'opposition.

"Si votre parti, a-t-il écrit, a véritablement l'intention d'aider dans la recherche d'une solution à cette situation délicate, vous feriez bien d'aviser les députés de votre caucus de cesser de faire de la politique et de donner leur appui immédiat au projet de loi C-55 (actuellement à l'étape de la deuxième lecture aux Communes) afin que nous puissions mettre en place un nouveau système qui rendra service aux authentiques réfugiés et mettra un terme aux abus flagrants des politiques canadiennes de l'immigration."

Dans ce message le ministre a rappelé que les problèmes vécus depuis quelque temps originaient de la loi de 1978 "adoptée par un gouvernement libéral précédent".

M. Bouchard a souligné que les véritables problèmes ont commencé en 1980 lorsqu'un groupe de migrants provenant de l'Inde avait demandé un statut de réfugiés et que la majorité des demandes s'étaient avérées non fondées.

"Le gouvernement d'alors, a souligné M. Bouchard, leur avait imposé l'obligation d'obtenir un visa ce qui avait eu pour effet de diminuer temporairement les abus."

Cette décision, selon le ministre, n'a toutefois

pas été immédiatement suivie d'une réforme fondamentale qui aurait assuré une solution à long terme des abus dans le processus de détermination du statut de réfugié.

M. Bouchard a souligné à M. Turner qu'il avait fait tous les efforts nécessaires pour changer la situation "mais nos efforts n'ont pas été accueillis positivement par les membres de votre caucus".

"En mai 1986, a précisé le ministre au leader libéral, le gouvernement a rendu public son projet de loi (C-55) pour la mise en place d'un processus parmi les plus ouverts et généreux au monde. Pourtant, même les contrôles d'accès limités contenus dans la proposition ont été sévèrement critiqués par les membres de votre caucus."

De plus, le ministre a dit ne pas comprendre pourquoi l'opposition libérale avait qualifié "d'inutiles et draconiennes" les mesures transitoires prises en février 1987 pour empêcher l'afflux incontrôlé d'immigrants.

Réplique de Turner

Le chef de l'opposition libérale John Turner n'a pas mis beaucoup de temps à répondre à la lettre du ministre Bouchard à qui il a vite fait de retourner le blâme.

"Le gouvernement, a-t-il écrit dans sa lettre, n'a que lui à blâmer pour son impuissance à régler ce problème et il est regrettable que vous tentiez d'utiliser maintenant ces événements sérieux et tragiques à des fins partisanes."

M. Turner a lui aussi rappelé au ministre que le gouvernement libéral précédent avait pris des initiatives qu'il a qualifiées d'importantes pour faire obstruction à la montée croissante de l'immigration illégale et aux revendications non fondées d'obtention du statut de réfugié.

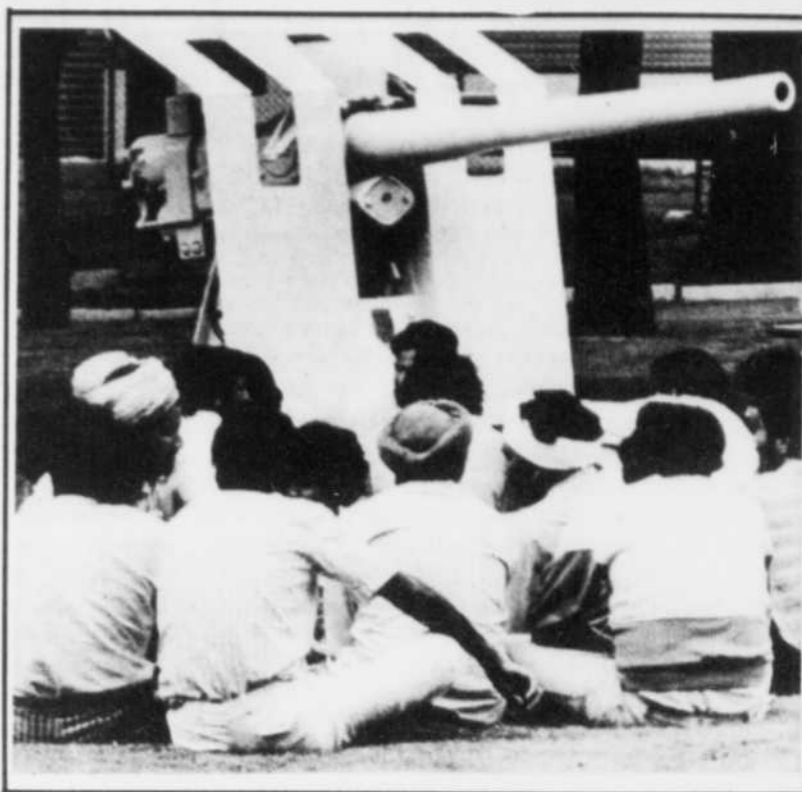
Le chef libéral a précisé que le gouvernement Trudeau avait lancé une offensive diplomatique afin d'obtenir une réponse internationale concertée au problème.

"Votre gouvernement, a souligné M. Turner, n'a pas jugé bon de poursuivre ces initiatives."

Il a ajouté que le projet de loi C-55 avait été déposé devant le Parlement en mai 1987, presque un an après la crise provoquée par l'arrivée des 155 réfugiés tamouls sur les côtes de Terre-Neuve.

"Après le dépôt du projet de loi C-55, a indiqué M. Turner, nous avons fait part lors des discussions entre partis de notre volonté d'accélérer son adoption à la condition que le gouvernement réponde aux préoccupations exprimées par les organisations de réfugiés, Amnistie Internationale et l'ONU en retirant les clauses qui pénaliseraient les réfugiés légitimes."

M. Turner a parlé de l'intransigeance de la part du ministre Bouchard. Ce qui démontrerait, selon lui, non seulement un manque de respect pour le Parlement, "mais un manque d'intérêt sur cette question".



En attente à la base des forces armées de Stadacona, à Halifax, les réfugiés asiatiques débarqués en Nouvelle-Écosse dimanche ne savent toujours pas quel sort les guette.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

ON LIT LA TRIBUNE POUR EN SAVOIR PLUS

564-5450

PIECES D'AUTO GERANT

Bilingue, 25 à 35 ans, expérience dans les pièces, supervision et travail de bureau essentiel. Faire parvenir votre curriculum vitae à SBI 70 Quatre-Pins, Sherbrooke, QC J1J 4A1 att: Anthony Thorton. N-54658

CONTREMAITRE AUX PRESSES

Une imprimerie de la région recherche une personne avec expérience pouvant assumer la supervision générale au département des presses opérant plusieurs rotatives heatset.

Le candidat recherché devra avoir une vaste connaissance dans le domaine et posséder plusieurs années d'expérience en supervision de personnel.

Le bilinguisme est un atout pour occuper cette fonction.

Nous proposons un salaire intéressant, un éventail complet d'avantages sociaux ainsi que l'avantage de travailler au sein d'une organisation dynamique.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

La Tribune
Casier 97
La Tribune
1950, rue Roy, Sherbrooke
J1K 2X8

24724

DEMANDÉ TECHNICIEN en électroménager

pour compagnie établie depuis 28 ans. Possibilité de spécialisation sur place.

Emploi à plein temps.

Salaire selon expérience.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

C.P. 873
Sherbrooke, Qué.
J1H 5L1

24987

LE JOURNAL LA TRIBUNE

RECHERCHE LES SERVICES D'UN(E) REPRÉSENTANT(E) PUBLICITAIRE

FONCTIONS:

Le titulaire conseille et fournit l'expertise nécessaire en matière de publicité à notre clientèle située en région, offre et voit à la préparation des "Features", publicité de forme collective s'adressant à une clientèle particulière, sollicite de nouveaux comptes et participe à la vente de cahiers spéciaux.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Possède un diplôme d'études collégiales ou un baccalauréat en administration option marketing ou dans un domaine connexe au poste offert. Une expérience de quelques années jugée pertinente sur le marché du travail peut suppléer à l'absence de diplôme.
- Minimum de trois (3) ans d'expérience dans le secteur de la vente ou de la publicité.
- Possède les qualités personnelles suivantes: apparence soignée, entreprenant, capacité de communication au-dessus de la moyenne et détermination.
- Une automobile est indispensable dans l'exercice de ses fonctions.

LIEU DE TRAVAIL:

Environnements immédiats de Sherbrooke et région.

RÉMUNÉRATION:

Le titulaire est payé exclusivement à la commission et à laquelle s'ajoute une gamme complète d'avantages sociaux.

INSCRIPTION:

Veillez adresser votre curriculum vitae en toute confiance avant le 03 août 1987 à:

LA TRIBUNE (1982) INC.,
s/ s Alain Tétreault,
Adjoint au Directeur de la Publicité
1950, rue Roy
Sherbrooke, QC
J1K 2X8

23695

Les producteurs québécois de viande rouge perdent 15 millions d'assurance d'Ottawa

QUÉBEC (PC) — Chaque année, les producteurs québécois de boeuf, d'agneau et de porc perdent 15 millions \$ en contributions d'assurance venant d'Ottawa.

Ils voudraient bien participer au régime fédéral d'assurance-stabilisation des revenus, mais pour ce faire, ils leur faut renoncer au régime déjà existant au Québec, ce qu'ils refusent de faire.

Avec l'appui de quelques autres provinces lors de la conférence fédérale-provinciale des ministres de l'Agriculture, le Québec a tenté hier de créer un consensus sur des modifications au régime fédéral, afin de permettre aux producteurs

de participer au plan fédéral sans renoncer au plan mis en place dans leur province respective.

La conférence est à huis clos mais au moins deux provinces s'opposent aux demandes québécoises, a-t-on appris. Il s'agirait de l'Alberta et de la Saskatchewan.

Plusieurs provinces, dont le Québec, appuient une formule qui serait plus souple et qui permettrait à des producteurs de viande rouge de toucher les fonds fédéraux tout en participant à un programme provincial d'assurance.

Même le ministre fédéral de l'Agriculture, John Wise, n'est pas opposé à des modifications et se fait l'apôtre de la flexibilité.

Deux provinces, l'Alberta et l'Ontario, par-

ticipent aux trois plans fédéraux de stabilisation des revenus, soit à celui pour le porc, celui pour le boeuf et celui pour l'agneau.

Quatre provinces, le Québec, Terre-Neuve, la Colombie-Britannique et le Nouveau-Brunswick, rejettent toute participation au régime actuel, tandis que les quatre dernières provinces ont signé l'une ou l'autre des trois ententes.

Le Québec a déjà pour sa part mis en place des régimes de stabilisation des revenus dans plusieurs domaines. Ces régimes lui coûtent en 1987 \$141 millions.

La position du Québec est demeurée inchangée depuis au moins 10 ans: les producteurs québécois devraient pouvoir jouir des programmes fédé-

raux de stabilisation des prix comme les autres provinces, mais tout en conservant le droit de mettre au Québec des programmes spécifiques.

Les dépenses fédérales ne représentent au Québec que 11,8 pour cent de la valeur de la production agricole, contre 18,5 pour cent dans le reste du Canada, 33,4 pour cent en Saskatchewan, 20 pour cent en Alberta et 19,2 pour cent au Manitoba.

Interrogé par la Presse Canadienne à ce sujet, le ministre fédéral de l'Agriculture John Wise a toutefois attribué ces écarts au fait que la production agricole des provinces de l'Ouest nécessite plus d'aide financière à cause de son caractère moins diversifié.

Le protectionnisme du Congrès américain gêne les négociations

— Peter Murphy

WASHINGTON (PC) — Le négociateur en chef des États-Unis, M. Peter Murphy, a reconnu hier que l'atmosphère protectionniste qui règne actuellement au Congrès américain ne facilite pas les échanges de vues avec le Canada sur la libéralisation du commerce entre les deux pays.

Mais, s'est-il empressé d'ajouter, après deux jours d'entretiens à Washington avec son homologue canadien, M. Simon Reisman, "je ne me sens pas les mains liées".

Les négociateurs doivent trouver un terrain d'entente avant octobre prochain, afin que les modifications finales soient apportées avant janvier et que le projet soit soumis à cette date à l'approbation du Congrès.

Comme il ne reste plus que trois mois, les négociateurs ont donc convenu, hier, de se réunir maintenant au moins une fois par semaine.

Il a également été décidé que les négociateurs limiteraient leurs commentaires publics.

La récente intervention de deux sénateurs, par exemple, rejetant la demande du Canada d'un tribunal avec sentence exécutoire pour régler les différends commerciaux entre les deux pays n'a pas du tout été appréciée par les négociateurs.

Par ailleurs, le journal Toronto

Star dit avoir appris que les trois principaux fabricants américains de voitures ont fait connaître à l'équipe américaine de négociation ce qu'ils voudraient voir dans un nouveau Pacte de l'automobile, si un traité de libre-échange était signé avec le Canada.

Selon le quotidien torontois, General Motors, Ford Motor et Chrysler ont écrit une lettre commune au représentant du commerce des États-Unis, M. Clayton Yeutter, la semaine dernière.

Les trois compagnies, à qui l'on doit presque le tiers du commerce entre les deux pays, veulent conserver leur liberté d'action des deux côtés de la frontière, sans pour autant faciliter la tâche aux fabricants étrangers, qui assemblent des voitures en Amérique du Nord avec des pièces importées.

Le projet des fabricants américains prévoit l'ouverture de la frontière aux compagnies dont 50 pour cent des coûts de fabrication resteraient en Amérique du Nord.

L'ouverture des commerces le dimanche à Magog

C'est plus qu'une question de contrat qui sépare la direction d'un centre commercial de Magog et certains marchands qui s'objectent à l'ouverture des commerces le dimanche. C'est une question de philosophie de vie ou d'éthique, ce qui est beaucoup plus large qu'une simple clause de bail.

La loi autorise les marchands de Magog à ouvrir les portes de leurs commerces le dimanche, en raison de l'affluence touristique. Et c'est probablement exact que cette procédure répond à un besoin. Pourtant on sait que le marketing et la publicité peuvent orienter et conditionner les besoins ou du moins la satisfaction des besoins. Si on avertit les clients que les commerces seront ouverts la nuit, il se trouvera un certain pourcentage de gens pour aller acheter la nuit, pour diverses raisons. En fait, il y a un potentiel de clients pour toute heure et toute journée de la semaine.

Mais si ces mêmes clients sont prévenus que les commerces seront fermés à certaines heures notamment le dimanche, ils ajusteront

leurs habitudes et se comporteront en conséquence. Car ces clients sont des gens comme les autres, comme les employés des commerces en fait, pour lesquels le dimanche est jour de repos et constitue généralement une brisure du rythme habituel de vie, une sorte de rupture avec la monotonie, et surtout une période où la famille peut se retrouver.

Propriétaires de centres commerciaux et commerçants de Magog auraient avantage à réexaminer leurs stratégies commerciales et à se demander, en accord avec le reste de la population, si l'ouverture des commerces le dimanche vaut son pesant d'or et justifie de perturber ainsi une journée traditionnellement consacrée au repos. Ce n'est pas parce que la loi est sauve, et que les règlements sont respectés, que la décision est bonne. C'est l'ensemble du problème qu'il convient de considérer, pas seulement l'intérêt de clients qui disposent d'autres jours pour faire leurs emplettes.

Jean Vigneault

Bell et le CRTC

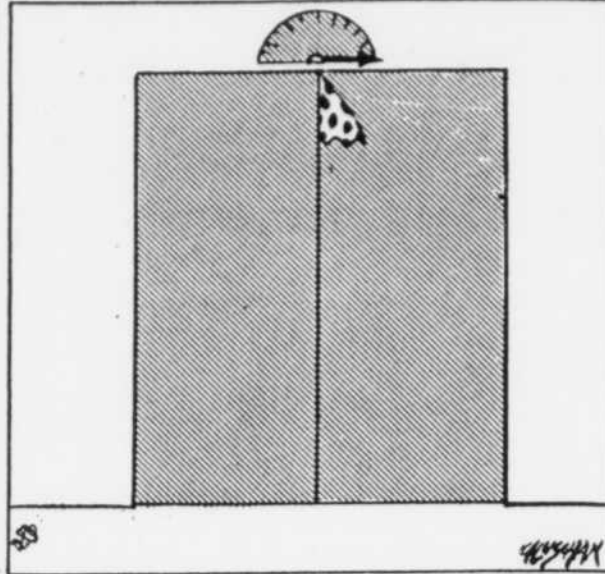
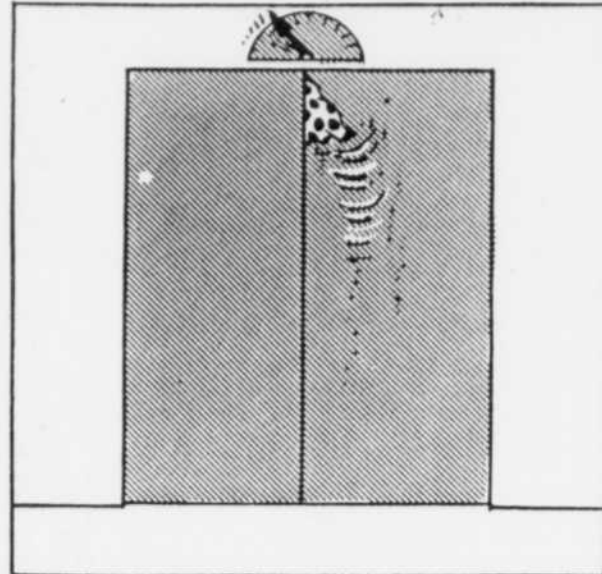
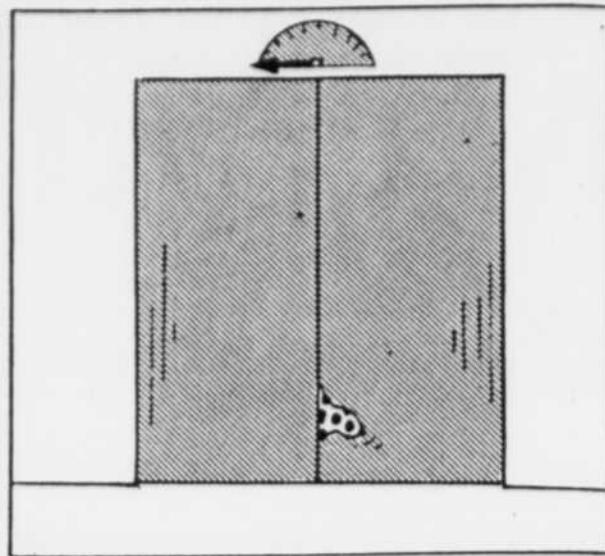
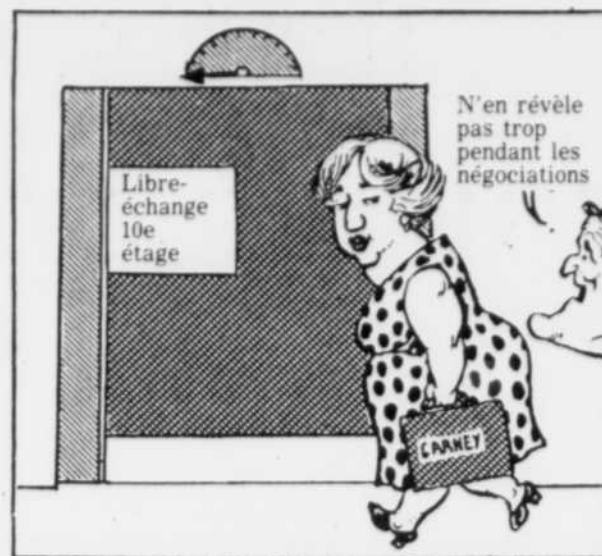
Détenant le monopole dans un secteur très important des communications canadiennes, il est dans l'ordre des choses que la société Bell soit soumise à un certain nombre de règles par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). Mais on ne peut ignorer que Bell est d'abord et avant tout une corporation privée avec des objectifs normaux de profits.

La Cour fédérale d'appel a jugé que le CRTC n'avait pas le droit d'exiger de Bell Canada qu'elle indemnise ses abonnés pour des tarifs considérés comme excessifs. Ces consommateurs seront peut-être déçus de la décision mais, en vérité, l'ordonnance du CRTC ne leur aurait pas été nécessairement profitable à long terme.

Rappelons que les tarifs de Bell pour 1985 et 1986 avaient d'abord été approuvés par le CRTC. C'est en prenant connaissance des bénéfices de la société que l'organisme de contrôle fédéral lui avait réclamé un remboursement aux abonnés. Un contrôle rétroactif qui ne pouvait guère se justifier.

Les profits devaient très bien être le fruit d'une gestion devenue plus efficace. Faut-il pénaliser Bell pour cela? Ce serait l'encourager à la médiocrité, lui signifier que ses performances et l'amélioration de son administration, de ses services ne lui rapportent rien de plus. Cela va à l'encontre des intérêts légitimes des actionnaires de Bell mais aussi de ceux des simples abonnés.

Roch Bilodeau



TRIBUNE LIBRE

Les caméras dans les salles d'audiences: une expérience utile et nécessaire

M. Roch Bilodeau
Journal La Tribune

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre éditorial intitulé "Pas de justice - spectacle" publié dans La Tribune du mois de juin dernier. Comme vous le savez sans doute, aux États-Unis, les dispositions interdisant la présence de caméras dans les salles d'audience ont été attaquées devant les cours de justice et déclarées inconstitutionnelles. À l'inverse, certains accusés ont voulu attaquer les dispositions permettant la présence de caméras devant les tribunaux aux motifs que ces dispositions violaient leurs droits à la vie privée et à un procès

juste et équitable. Ces prétentions des accusés ont été rejetées par les tribunaux américains et les dispositions furent jugées constitutionnelles.

Il est à prévoir qu'avec notre Charte des droits et libertés, de telles contestations, soit de la part des médias ou de la part des accusés, aboutiront bientôt devant nos tribunaux. Comme la décision ultime appartiendra à la Cour suprême du Canada, c'est pourquoi nous avons proposé une expérience pilote avec évaluation subséquente de façon à pouvoir fournir à nos tribunaux l'information nécessaire pour trancher dans un sens ou dans l'autre. On

peut bien avoir des appréhensions personnelles et même des motifs valables de douter de l'opportunité d'admettre les caméras dans les salles d'audience. Toutefois, lorsque viendra le temps de trancher le débat, il vaudrait mieux pouvoir asseoir ces appréhensions sur des preuves tangibles et irréfutables.

Je vous remercie de l'intérêt que vous apportez à la réforme du droit et nous prenons bonne note des dangers que vous soulevez dans votre éditorial. (...)

Le vice-président,
Gilles Létourneau
Commission de réforme
du droit du Canada

OPINION LIBRE

Haïti: une solution avec les modérés

Elle s'est déroulée, comme prévu, la 3^{ème} convention du (RDNP) Rassemblement des Démocrates Nationaux-Progressistes d'Haïti. Cette fois, au cœur du pays, non loin de Port-au-Prince, du 24 au 26 avril dernier.

Les deux premières, tenues en 1981 à Caracas, et en 1984 à Curaçao, ont été baptisées par des connaisseurs: "Convention de l'utopie et de l'espérance".

Sous les bambous de Djoumbala, un hôtel situé sur la route de Frères, à Pétionville, plus de 700 délégués et observateurs, venus de la diaspora et des différents coins d'Haïti, ont pu manifester dans la discipline stricte leur attachement au R.D.N.P. et au leader de ce parti, le professeur Leslie Manigat. Du même souffle, ils ont élargi le bureau politique de 15 à 28 membres et voté en toute connaissance de cause leur programme de gouvernement.

Et qui donc peut nous faire croire que le peuple haïtien ne serait pas prêt pour la démocratie?

Ce qui m'a le plus agréablement surpris, c'était le coude à coude fraternel des principaux candidats à la présidence lors de ce rassemblement, et le nombre impressionnant d'invités d'honneur, de diplomates et de leaders syndicaux, tant du pays que de l'étranger, à avoir assisté à l'ouverture de ce congrès.

Et qui donc peut nous faire croire que le peuple haïtien doit être sous la tutelle d'un pays étranger?

À Caracas, en 1981, après la convention de fondation du R.D.N.P., dans les jardins du palais présidentiel de l'ex-président vénézuélien, Luis Herrera Camping, alors que le macoutisme battait son plein en

Haïti, j'ai été impressionné, mes compatriotes aussi, par l'atmosphère de tolérance et de franche camaraderie qui régnait parmi les compagnons de l'ex-président, actuellement Directeur Général de l'Internationale de la Démocratie Chrétienne.

À Curaçao, en 1984, lors de la convention stratégique du R.D.N.P., j'ai vu se résoudre un grave conflit de personnalité au sein du parti; ce qui a mis en lumière les principes fondés sur la démocratie, le dynamisme et l'esprit critique que les membres du mouvement ont toujours professés.

Je reviens d'une convention sérieuse qui n'a rien à envier aux congrès à la chefferie se déroulant périodiquement aux États-Unis et au Canada. Le souvenir que j'en garderai c'est que le R.D.N.P., appelé à devenir ce peuple haïtien, discipliné, déterminé à changer la face du pays, demeure l'alternative qui s'impose entre les deux extrêmes car dans la conjoncture actuelle et compte tenu du degré très élevé de politisation au peuple haïtien, aucun candidat dualiste n'est "présidentiable", si le conseil électoral fait bien son travail.

Sans vouloir minimiser la valeur de certains candidats déclarés qui se disent prêts à sauver le pays, je crois qu'en novembre 1987, la finale se jouera entre trois hommes:

a) L'industriel Thomas Désulmé, candidat du (P.N.T.) Parti National du Travail, soutenu par la bourgeoisie commerciale;

b) L'économiste Marc Bazin du (M.I.D.) Mouvement pour l'instauration de la Démocratie, ex-minis-

tre des finances de Bébé Doc et ennemi acharné du communisme et des régimes castriste et sandiniste;

c) Le politologue Leslie Manigat, secrétaire général du (R.D.N.P.) Rassemblement des Démocrates Nationaux-Progressistes, ex-professeur de sciences politiques à Paris et à Caracas.

Je reviens de la troisième convention du R.D.N.P., 6 ans après le congrès de Caracas et 3 ans après celui de Curaçao. Elle s'est tenue sur le terrain même des confrontations. Pour certains le cycle triennal est parfois porteur de chance et d'espoir. Pour moi, l'alternative au problème haïtien n'est ni à gauche ni à droite; elle est au centre avec les modérés du R.D.N.P. cette force neuve, ascendante et tranquille à vocation unitaire.

Le professeur Leslie Manigat, secrétaire général du R.D.N.P. et candidat à la présidence d'Haïti l'a exprimée clairement à la séance de clôture du congrès. De son message trois vérités sont à retenir:

Le pouvoir du R.D.N.P. sera un instrument au service du peuple;

Nous voulons des amis (Haïtiens et étrangers) pour nous aider et non des maîtres pour nous exploiter;

Douze apôtres ont fait le Christisme.

Jean Civil
Professeur de français à l'École St-François de Sherbrooke
Membre du Directoire Unitaire du R.D.N.P.



OPINION DES AUTRES

"The Great Toronto Bank Robbery". C'est ainsi que la ville de Toronto a choisi de qualifier le projet de gouvernement fédéral de faire de Montréal et Vancouver des centres bancaires internationaux.

Dans une pleine page du quotidien torontois The Globe & Mail le lundi 29 juin dernier, la ville de Toronto s'est permis une attaque en règle contre le projet.

Faisant feu de tout côté, elle rappelle qu'un comité des Finances a unanimement condamné le projet, le jugeant inefficace et discriminatoire; qu'un haut fonctionnaire fédéral a admis que le projet ne créerait qu'environ 11 emplois en cinq ans et coûterait quelque 100 millions\$ par année, devenant ainsi le plus coûteux programme de création d'emplois dans l'histoire; qu'un ex-gouverneur de la Banque du Canada a jugé que le projet n'en valait pas les coûts; que le rôle grandissant de Toronto à titre de centre financier sera influencé négativement, affaiblissant l'industrie bancaire canadienne dans le monde

Attaque en règle

entraînant la perte de nombreux emplois; et que de toute façon Toronto était déjà le principal centre bancaire au Canada.

La position de Toronto est claire: si elle ne devient pas elle aussi un centre bancaire canadien, le projet fédéral doit être écarté!

Et pour porter un coup droit au cœur du projet, Toronto a conclu avec l'argument massue: "Let the market determine where it wants to do business".

L'arme suprême de la Ville-Reine pourrait cependant se tourner contre elle. En effet, Montréal et le Québec connaissent depuis la fin de la récession de 1982 un essor économique fulgurant. Durant cette période, le Québec a réalisé une croissance économique supérieure à celle du Canada, soit 20,9 p. cent contre 17,1 p. cent. La province a aussi devancé le pays de l'OCDE et s'est même payé le luxe de dépasser le Japon qui a affiché un score de 19,1 p. cent.

Montréal a rafilé la première place au Canada en 1986 pour le volume de construction d'édifices à bureaux. Or, depuis le début de 87, la ville s'est transformée en véritable chantier, les gratte-ciel émergent de partout!

Reconnaissant les faits, la Banque American Express vient d'établir son pied à terre canadien à Montréal. "Toronto et Vancouver ne pouvant offrir le même climat économique et les mêmes occasions d'affaires que Montréal", déclarait aux AFFAIRES un porte-parole de la banque (...).

L'adoption du projet de loi par la Chambre des communes devait avoir lieu la semaine dernière. Cédant au lobbying torontois, Wilson a reporté le tout à l'automne. (...)

Ottawa doit maintenir sa position puisqu'un centre bancaire à Montréal n'enlèvera rien à Toronto, les transactions qu'on y fera étant actuellement faites à l'étranger.

Serge Therrien
Les Affaires

POINT DE VUE

NDLR L'auteur de ce texte sur l'irradiation des aliments est un ingénieur résidant à Lennoxville. Voici la troisième et dernière partie.

Laisser les experts décider?

D'après les tenants de l'irradiation, "on devrait faire confiance aux experts - ils ne sont pas payés pour faire des erreurs". Pourtant on a vu des belles erreurs dans les centrales nucléaires ces dernières années. Il faut aussi savoir pour qui travaille un expert avant qu'on puisse lui faire confiance; il y a trop de possibilités de conflits d'intérêts. Considérons les "experts" qui ont prouvé l'innocuité de divers produits chimiques pour l'agriculture, à la satisfaction des agences gouvernementales. Quelques années plus tard, on a banni ces mêmes produits, suite aux évidences contraires. Néanmoins l'exportation de ces produits continue encore; des travailleurs agricoles sont empoisonnés dans les pays du Tiers Monde, et les occidentaux consomment les résidus de ces produits dans les denrées importées. À quels experts, et à quelles agences de contrôle et de vérification devrait-on faire confiance?

Menace à l'environnement

Les usines d'irradiation sont construites sur une

échelle tout à fait différente d'une centrale nucléaire. On ne peut pas parler de même potentiel de catastrophe; néanmoins, des erreurs humaines sont toujours possibles, qui peuvent entraîner des blessures ou la mort du personnel de l'usine, ou des torts au milieu environnemental. On n'a qu'à considérer que deux compagnies américaines d'irradiation ont été condamnées pour avoir contourné les normes de sécurité: des travailleurs ont été surexposés à l'irradiation, et des déchets radioactifs ont été jetés dans le réseau d'égoûts municipaux!

Les dangers seront encore plus grands dans les pays en voie de développement où les contrôles risquent d'être beaucoup plus souples. La tragédie de Bhopal nous a clairement démontré les doubles standards des compagnies occidentales face à la sécurité.

Que fera-t-on du matériel radioactif utilisé comme source d'énergie? Il constituera un danger pendant 60 à 300 ans selon le radio-isotope utilisé. Pour l'instant, en attendant d'autres solutions, on entasse les déchets nucléaires dans des réservoirs d'eau. C'est très peu sécuritaire; mais on n'est pas capable de trouver une solution permanente. Quel bel héritage à offrir aux générations futures, à travers le monde, si l'industrie nucléaire réalise ses ambitions.

Situation actuelle

La réglementation en vigueur oblige à identifier les

produits irradiés. Mais le ministère de la Consommation et des Corporations, influencé par les fortes pressions du côté de l'industrie, s'est montré prêt à assouplir les lois concernant l'étiquetage. L'industrie a accepté d'indiquer le symbole international d'irradiation, mais s'oppose à faire paraître le mot "irradié". C'est paradoxal qu'une industrie qui vante autant les bienfaits, tiennent tant à cacher ce traitement au consommateur.

Mais le comité Collins était catégorique à ce sujet. Le symbole et le mot "irradié" doivent paraître sur toute denrée, ou ingrédient dans le cas des aliments composés. Certains États américains ont proposé des identifications beaucoup plus sévères: "Avertissement: ce produit a été exposé à l'irradiation par iso-otope pour améliorer sa conservation; les effets sur la santé sont inconnus".

Actuellement, on utilise l'irradiation pour stériliser les instruments médicaux au Canada. Jusqu'à l'ouverture cette année de la filiale "Bio-Preserv" à l'Institut Armand-Frappier, il n'y avait pas d'irradiateur au pays équipé pour recevoir les aliments. Les lois permettent d'irradier les pommes de terre, les oignons, le blé et ses produits transformés, les herbes sèches et les épices. Etant donné la non-rentabilité de traiter ainsi les trois premières catégories, les seuls aliments irradiés qu'on devrait importer selon la loi sont des

herbes sèches et des épices. Néanmoins certains informateurs nous ont parlé de quelques exceptions, telles que des cuisines de grenouilles en provenance du Bangladesh et de l'Inde qui sont ensuite irradiées en Hollande avant d'être distribuées mondialement! Est-ce qu'il y aurait d'autres exceptions plus importantes?

Questions à résoudre

On voit qu'il reste nombreuses questions à résoudre avant d'approuver une utilisation étendue de cette technique. Des intérêts économiques ne peuvent pas primer sur ces questions de salubrité et sécurité tant au niveau national qu'international. Nous devrions discuter ouvertement les inconnus et les risques avec les pays en voie de développement, plutôt que leur proposer cette nouvelle "solution" à leurs problèmes alimentaires.

Je pense, pour ma part, que les besoins réels des gens et leurs aspirations n'incluent pas l'irradiation des aliments sous quelque nom que ce soit.

Si vous vous inquiétez à ce sujet, vous devriez manifester votre appui au comité parlementaire avant que le parlement débâte la question à l'automne. En tant que consommateurs, nous avons beaucoup de pouvoir dans ce dossier; personne ne peut nous obliger à acheter des produits "fraîchement ionisés".

Michael Grayson

Sur plusieurs points importants du témoignage de son ancien collaborateur

McFarlane contredit North

WASHINGTON (AFP) — L'ex-chef du Conseil National de Sécurité (CNS) Robert McFarlane a contredit hier devant les commissions du Congrès enquêtant sur le scandale de l'Iranganate sur plusieurs points importants du témoignage que son ancien collaborateur, le lieutenant-colonel Oliver North, venait à peine de conclure après six journées d'interrogatoire.

M. McFarlane, qui était entendu à sa demande pour la deuxième fois par les commissions d'enquête, a déclaré que la déposition de son ancien subordonné au Conseil National de Sécurité (CNS) avait été superbe, passionnée et persuasive et estimé que ce dernier ne devait pas être un bouc-émissaire.

les affirmations de M. North selon lesquelles il aurait donné son accord pour solliciter des fonds de pays étrangers au profit des rebelles nicaraguayens et pour altérer des documents officiels. Il a également démenti que M. North l'ait tenu au courant de toutes ses activités.

M. McFarlane a défendu le droit

du gouvernement américain à conduire des opérations secrètes mais a estimé que l'amendement Boland qui interdisait en 1985 et 1986 l'aide militaire américaine aux contras s'appliquait également au CNS et donc à M. North, contrairement à ce que celui-ci a affirmé.

M. McFarlane devrait être suivi aujourd'hui par son successeur au CNS, le vice-amiral John Poindexter, dont le témoignage était jugé au Congrès comme capital principalement sur le fait de savoir si le président Ronald Reagan était au courant ou non d'un détournement de fonds.

Pour sa part, M. North a entendu mardi après-midi, à l'issue de laquelle 34 heures de déposition, une ferme condamnation des activités secrètes qu'il conduisait. Je ne vois pas comment votre attitude est compatible avec la Constitution des Etats-Unis, a déclaré M. Lee Hamilton, président de la commission spéciale de la chambre des Représentants, estimant que la politique que M. North appliquait s'appuyait sur une série de mensonges.

De son côté, le président de la commission du Sénat, M. Daniel Inouye, a affirmé qu'un militaire avait parfois l'obligation de désobéir à des ordres illégaux et que les Etats-Unis avaient voulu faire de cette règle un principe international lors du procès des dirigeants nazis à Nuremberg. M. Inouye répondait à M. North qui s'était défendu en affirmant qu'il n'avait fait qu'obéir aux ordres de ses supérieurs.

M. Inouye a cependant loué le patriotisme de M. North et, notant que le Congrès avait participé à la création d'un nouveau héros américain, il a ajouté : La vie d'un héros est un dur fardeau, alors je vous souhaite tout le bien possible.

M. Inouye a cependant loué le patriotisme de M. North et, notant que le Congrès avait participé à la création d'un nouveau héros américain, il a ajouté : La vie d'un héros est un dur fardeau, alors je vous souhaite tout le bien possible.

comme il y était presque parvenu durant les premiers jours de son témoignage, à faire des auditions du Congrès un forum pour l'aide aux contras.

En direct sur toutes les chaînes de télévision américaines, il a répété les discours qu'il avait tenu pendant des mois pour inciter des Américains à aider financièrement les rebelles nicaraguayens. Il n'a pas été autorisé à montrer des diapositives qu'il utilisait alors à l'appui de sa démonstration mais a décrit leur contenu, par exemple des bases soviétiques à Cuba, qui prouvent, selon lui, la menace soviétique en Amérique centrale.

La conclusion, Messieurs, est que nous devons offrir (aux contras) davantage qu'une occasion de mourir pour leur propre pays et pour les libertés en lesquelles ils croient, a-t-il déclaré.

Merci de North

Avant de conclure sa déposition en remerciant le peuple américain pour son soutien et ses prières, le lieutenant-colonel North a réussi,

Reagan très impatient de rompre son silence

WASHINGTON (AFP) — Le président Ronald Reagan a exprimé hier son impatience de rompre son silence sur le scandale de l'Iranganate en affirmant que personne ne serait capable de le faire taire dès que les auditions publiques du Congrès seraient terminées.

Prié de dire par la presse ce qu'il ferait après la fin des auditions, le président américain a répondu lors d'une réunion avec les dirigeants républicains du Congrès : Je vais monter sur le toit et hurler.

M. Reagan, qui n'a répondu à aucune question sur le lieutenant-colonel Oliver North depuis le début de sa déposition devant le Congrès mardi dernier, s'est refusé à tout commentaire sur les auditions des commissions d'enquête.

Le président a accusé le gouvernement du Nicaragua d'avoir mené une campagne de désinformation et a affirmé sa volonté d'obtenir du Congrès une nouvelle aide pour les rebelles combattant le régime sandiniste.

La Libye alertée par des politiciens trop bavards?

WASHINGTON (AFP) — Le lieutenant-colonel Oliver North a affirmé hier que des déclarations de membres du Congrès avaient mis la Libye au courant à l'avance du raid américain d'avril 1986, mais cette allégation a été vivement démentie par M. Daniel Inouye, président de la commission sénatoriale d'enquête sur l'Iranganate.

Interrogé sur les fuites qui peuvent compromettre des opérations secrètes, M. North a indiqué que deux membres du Congrès avaient participé quelques heures avant l'attaque sur la Libye à une réunion à ce sujet à la Maison Blanche et que l'un d'entre eux avait ensuite dit aux journalistes que le président

Reagan allait faire une déclaration importante sur la Libye.

Si nous avons pu avoir (l'avantage) tactique de la surprise, (l'avantage) stratégique a probablement été sacrifié par ces commentaires, a-t-il dit. Il a estimé que ces déclarations avaient pu conduire la Libye à accroître ses défenses et être responsables de la perte d'un chasseur américain et de ses deux pilotes.

En réponse, M. Inouye a cité plusieurs informations de presse datant de jours précédant l'attaque et qui prédisaient cette dernière en citant des sources au sein du gouvernement américain. Accuser le Congrès est foncièrement injuste, a-t-il affirmé.



Robert McFarlane



Oliver North



Un total de 126 coffres privés ont été visités dimanche après-midi à Londres par les auteurs du hold-up, au nombre de trois selon la police.

L'un des plus importants hold-up jamais commis en Grande-Bretagne

LONDRES (AFP) — Le hold-up qui s'est déroulé dimanche dans un centre de dépôts de valeurs situé en face du célèbre magasin Harrods, dans le quartier chic de Knightsbridge, dans le centre de Londres, s'annonce d'ores et déjà comme l'un des plus importants jamais commis en Grande-Bretagne.

Les policiers avaient déjà décompté mardi soir pour plus de 9 millions de livres (environ 14,4 millions US) de valeurs dérobées argent liquide, bijoux et pièces d'or sud-africaines - après avoir interrogé seulement 49 propriétaires de coffres-forts. Un total de 126 coffres privés ont été visités dimanche après-midi par les auteurs du hold-up, au nombre de trois selon la police.

Un responsable de la police a précisé que le montant global du hold-up pourrait être bien supérieur aux premiers chiffres - de 10 millions de livres (16 millions US) - avancés par les enquêteurs. Nous sommes en face d'un hold-up très important, a-t-il expliqué. L'un des propriétaires de coffre a perdu, à

lui seul, 5 millions de livres (8 millions US), a indiqué la police.

Le quotidien du soir London Daily News n'a pas hésité à évoquer en gros titre, sur sa une, le plus gros cambriolage de Grande-Bretagne, citant le chiffre de 30 millions de livres (48 millions US).

Il est cependant probable que le montant définitif du hold-up ne sera jamais exactement connu puisque, a précisé Scotland Yard, les clients ne sont pas tenus de déclarer la valeur du contenu de leurs coffres.

Selon les responsables du centre de dépôts, les malfaiteurs ont agi avec le plus grand calme et ont planifié l'opération comme des professionnels.

Deux des trois hommes se sont faits passer pour des clients auprès du directeur du centre, M. Parvez Latif. Après être entrés dans la salle des coffres, ils ont sorti leurs armes et neutralisé le gardien qui accompagnait M. Latif, tandis que le troisième bandit, déguisé en gardien, faisait le guet. Ils n'ont plus eu ensuite qu'à ouvrir les coffres et à s'enfuir une heure après.

Mgr Lefebvre ressorti souriant

CITE DU VATICAN (AFP) — Une heure et quart d'escarmouches théologiques, moitié en latin, moitié en français, avec le cardinal allemand Jozef Ratzinger, grand gardien de la foi, a permis mardi à l'archevêque français Mgr Marcel Lefebvre, chef de file des traditionalistes catholiques, de sortir satisfait du palais du Saint-Office.

Mgr Lefebvre, qui est âgé de 81 ans, est en effet sorti souriant de sa rencontre avec le cardinal Ratzin-

ger dans le vieux palais romain, d'où jadis partaient les excommunications.

Un communiqué conjoint diffusé par le Vatican indique que la rencontre "a eu lieu dans une atmosphère de dialogue ouvert et sincère et a eu comme objet les problèmes concernant les rapports entre la Fraternité de saint Pie X (fondée par Mgr Lefebvre) et le Saint-Siège".

La loi martiale levée après 38 ans

TAIPEH (AFP) — Le président tawanais Chiang Ching-Kuo a annoncé mardi que la loi martiale imposée 38 ans plus tôt par son père, le général Chiang Kai-Shek, serait levée mercredi.

M. Chiang, 77 ans, a déclaré dans un communiqué qu'il avait "ap-

prouvé la proposition du parlement et prononcé la levée de la loi martiale mercredi".

Vingt-six lois, qui donnaient notamment aux autorités militaires le droit de censurer la presse, de contrôler les douanes et l'immigration ont été abrogées mardi.

L'Iran accuse le consul de France à Téhéran d'espionnage

PARIS (AFP) — L'Iran a accusé d'espionnage mardi le consul de France à Téhéran, M. Paul Torri, convoqué pour être entendu par le procureur de la révolution islamique.

Selon Radio-Téhéran, le procureur de la révolution islamique a demandé à entendre M. Torri qu'il accuse "d'espionnage, d'assistance à des contre-révolutionnaires en fuite, de participation à un réseau de trafic de stupéfiants, d'antiquités et de devises".

La radio a précisé que cette convocation a été remise mardi par le ministère iranien des Affaires étrangères au chargé d'affaires français en Iran, M. Pierre Lafrance, et a indiqué que "plusieurs arrestations ont déjà été opérées en liaison avec le cas de M. Torri", sans préciser la nationalité des personnes interpellées.

Cette annonce intervient quelques heures à peine après les déclarations du président François Mitterrand concernant le refus d'un fonctionnaire iranien travaillant à l'ambassade de Téhéran à Paris de répondre à la convocation d'un juge français qui souhaite l'entendre sur une affaire terroriste.

M. Mitterrand avait indiqué que ce fonctionnaire, M. Vahid Gordji, était soupçonné d'avoir pris part, "à quel degré je n'en sais rien", avait-

il dit, à des activités terroristes et qu'il devait se conformer à la loi française.

L'incident du Golfe

Lundi soir, le ministère français des Affaires étrangères avait mis en cause l'Etat iranien dans l'attaque d'un navire civil français dans le Golfe, le porte-conteneurs Ville d'Anvers, menaçant de "faire valoir tous ses droits à la suite de cette grave affaire", notamment des compensations financières.

La France a décidé d'envoyer sur place un navire de la marine nationale pour "accompagner" le bateau endommagé sans prendre pour le moment d'autres mesures.

Entretemps, les Iraniens ont continué à s'en prendre vivement à la France concernant un incident qui avait opposé samedi dernier à l'aéroport de Genève un diplomate iranien à des douaniers français.

Les Iraniens accusent les douaniers français d'avoir battu le diplomate et d'avoir saisi sur lui des documents confidentiels dont seulement une partie a été rendue.

Selon les autorités françaises, le diplomate, M. Mohsen Aminzadeh accrédité à Paris, s'était "blessé tout seul" après avoir refusé d'ouvrir son porte-documents.

Le ministère français des Affaires étrangères, dans un communiqué publié peu après l'annonce de Radio-Téhéran concernant M. Torri, a réfuté les accusations iraniennes qui visent, selon Paris, à créer "artificiellement un pendant au cas de M. Gordji à Paris" et a demandé aux autorités iraniennes de respecter l'immunité de juridiction du diplomate français conformément à la convention de Vienne.

Nouveau complot mis à jour aux Philippines

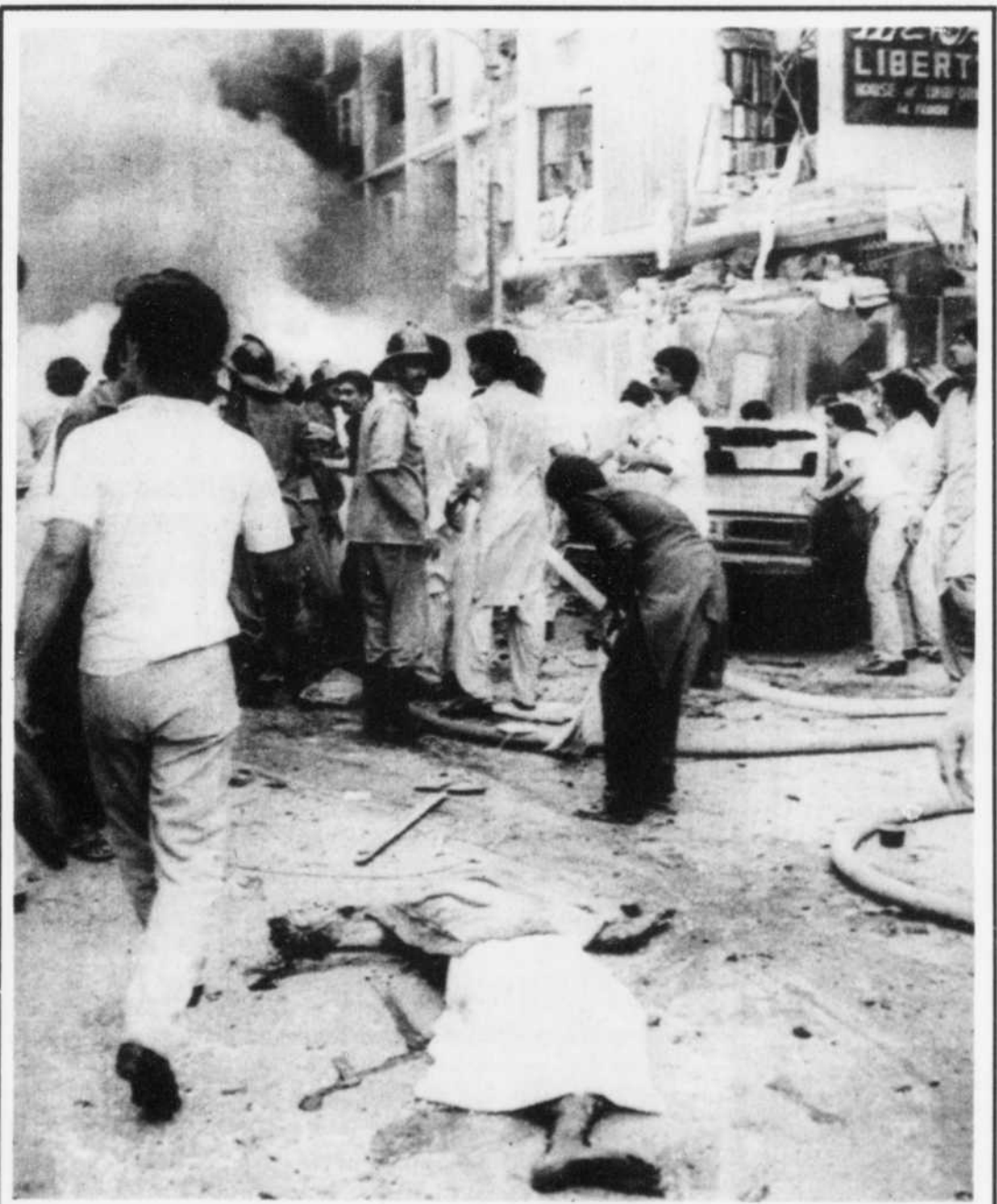
MANILLE (AFP) — Plusieurs militaires, soupçonnés d'être impliqués dans un nouveau complot ourdi par des partisans de l'ancien président Ferdinand Marcos, ont été arrêtés ces derniers jours, a indiqué mardi à Manille le ministre philippin de la Défense, le général Rafael Iletto.

Le général Iletto a minimisé l'importance de ce complot, en déclarant qu'il "n'était même pas encore au stade de l'organisation" lorsqu'il a été découvert par les autorités. Ce nouveau complot ne semble pas lié au projet qu'aurait eu M. Marcos, exilé à Hawaii, d'organiser un débarquement aux Philippines, a-t-il ajouté dans des déclarations à la presse au palais présidentiel, à l'issue d'une cérémonie au cours de laquelle 21 nouveaux généraux ont prêté serment à la présidente Corazon Aquino.

"Quelques-uns (de ces militaires) ont été arrêtés, d'autres sont venus de leur plein gré", a indiqué le général Iletto. "Quelques-uns sont toujours en service actif, mais la plupart d'entre eux l'ont quitté", a ajouté le ministre sans préciser le nombre de ces militaires. "Je pense qu'il s'agissait de commandants", a encore déclaré le général Iletto.

Selon le ministre, les comploteurs projetaient de s'emparer de l'aéroport international de Manille et du Camp Villamor, proche de la capitale, qui abrite le quartier général de l'armée de l'air philippine.

"Nous n'avons pas établi de lien" entre ces informations et "ce que nous avons entendu à propos de la déclaration de Hawaii", a déclaré le général Iletto. Il faisait allusion aux enregistrements de conversations, à Honolulu, entre M. Marcos et deux hommes s'étant fait passer pour des marchands d'armes, desquels il ressort que l'ancien président voulait acheter des armes lourdes, organiser un débarquement aux Philippines et prendre en otage la présidente élue Mme Aquino.



Attentats sanglants à Karachi

Quatre explosions ont secoué mardi après-midi le centre de Karachi, au Pakistan, tuant au moins 63 personnes et en blessant plus de 300 autres, selon un bilan fourni dans la nuit par les autorités. Aucune organisation n'avait encore revendiqué ces attentats. Un responsable

de la mairie de Karachi a affirmé que les explosions avaient été perpétrées par des saboteurs d'origine étrangère, sans plus de détails. De son côté, l'agence officielle pakistanaise a indiqué que les explosions provenaient de voitures piégées.

Woolco

CORRECTIONS

Dans notre circulaire Woolco "Inspiration Decor Mode" insérée dans La Tribune du 15 juillet 1987.

Page 1: table d'appoint no "B", nous aurions dû lire: table de coin: 70\$ ch. et table de centre 89\$ ch.

No "C", nous aurions dû lire: table d'appoint, placage 100% chêne. Table cocktail \$129 ch., spécial \$99 ch. et table de bout ch. \$89., spécial \$69 ch.

Page 4: certains modèles de tapis ne sont pas tous disponibles dans toutes les couleurs.

Page 5: Les cadres 19" x 23" ne sont pas disponibles.

Nous nous excusons auprès de notre clientèle

25192

Fermeture prévue en septembre du Centre d'accueil et de réadaptation à l'hôpital St-Vincent-de-Paul

Alcooliques et toxicomanes protestent

SHERBROOKE — Une épave... Voilà ce que Louis Riel était, voilà cinq ans.

"Je n'étais peut-être pas toujours ivre mais je l'étais souvent. Pas seulement joyeux. Saoul. Au point de tomber dans le coma et d'y rester pendant plusieurs jours", rappelle-t-il.

Alcool et médicaments

"L'alcool t'excite tout d'abord. Ensuite, il te déprime. Pour me remonter après une bonne cuite, je prenais des médicaments. Aussitôt que je sentais que leur effet diminuait, je prenais une autre cuite. Pour me remettre des médicaments, j'étais engagé dans un cercle vicieux dont je ne parvenais pas à sortir. Je ne suis d'ailleurs pas sûr que je voulais en sortir", avoue-t-il.

Jusqu'au jour où, après avoir vécu principalement d'alcool et

de médicaments pendant 15 ans, il a touché le fond. Après une cuite de quelques jours particulièrement pénible, il s'est retrouvé au Centre d'accueil et de réadaptation pour alcooliques et autres toxicomanes qu'abrite le Centre hospitalier St-Vincent-de-Paul.

Il avait demandé à y être admis plusieurs mois auparavant parce qu'il s'était rendu compte que son bon sens disparaissait.

Troisième essai

Il lui a fallu s'y reprendre à trois fois avant d'abandonner l'alcool et médicaments.

"Mon premier stage de six semaines a été un véritable enfer, particulièrement les deux premières semaines.

J'aurais léché le plancher pour un verre ou une pilule".

"Quand je suis sorti, je me croyais guéri mais je me trompais. J'ai flâné au bout

d'environ quinze jours et j'ai flotté pendant deux ou trois mois, porté par l'alcool et les médicaments. Mais je m'étais rendu compte que je pouvais m'en sortir. J'ai suivi un deuxième stage. La période de sobriété qui l'a suivi a été encore plus courte. A peu près dix jours".

"La troisième fois a été la bonne. Il faut dire que j'ai suivi ce stage après avoir été hospitalisé pendant une dizaine de jours, dans un coma dont je ne sortais que pour y retourner", confie-t-il.

Cette fois-là, Louis Riel, qui est âgé de 42 ans et est devenu agent de sécurité après avoir travaillé dans des bars de Sherbrooke, de Winnipeg et de Vancouver pendant 14 ans, n'a séjourné que durant trois semaines au Centre hospitalier St-Vincent-de-Paul.

Durant les trois dernières semaines de son stage, il a été un patient externe du Centre

d'accueil et de réadaptation pour alcooliques et autres toxicomanes.

Il a ensuite été suivi, durant un an et demi, par un thérapeute.

Fin de semaine

"J'y suis retourné pour une fin de semaine par la suite. Je traversais une mauvaise passe et je craignais de flancher", de révéler Louis Riel pour qui le 26 septembre sera jour de deuil puisque c'est ce jour-là que le Centre doit fermer ses portes.

"Je serais sûrement mort à l'heure qu'il est si ce service n'avait pas existé. Il ne faut pas qu'il disparaisse. Il a rendu trop de services aux alcooliques et aux toxicomanes comme moi et il peut en rendre encore", souligne-t-il en rappelant qu'une cure, qui ne coûte rien au Centre, coûte dans les 2,000 \$ dans un établissement privé.

Trois mois

de sobriété

François Girard est un autre toxicomane, doublé d'un alcoolique, qui appréhende la disparition du service créé en 1976 au Centre hospitalier St-Vincent-de-Paul.

Voilà un mois qu'il est sorti du Centre d'accueil et de réadaptation pour alcooliques et autres toxicomanes, après un stage de six

semaines. Voilà trois mois qu'il n'a pas bu un verre d'alcool ou pris une dose de cocaïne.

"Rien que pour acheter de la cocaïne, je me suis endetté de 20,000 \$ à 25,000 \$ en six mois. C'est dire que je ne me contentais pas d'une dose par jour. J'en prenais en guise de déjeuner, comme dîner et comme souper. J'en prenais aussi entre les repas", de raconter cet assureur-vie qui doit à un patron compréhensif d'avoir conservé son gagne-pain.

"Au Centre, j'ai refait l'apprentissage d'un comportement social dont j'avais oublié les règles élémentaires, aidé par les soins et les conseils d'un personnel dont je ne peux dire que le plus grand bien, tant il a été attentionné à mon endroit, comme si j'avais été seul à avoir besoin de lui".

"S'il ferme ses portes, je ne trouverai sûrement pas ailleurs, 24 heures par jour, une oreille si attentive en cas de panne. Comme tout alcoolique et tout toxicomane désireux de rompre avec l'alcool ou avec la drogue, j'ai besoin d'un pied-à-terre, d'un endroit où je sais que je recevrai un accueil chaleureux, des conseils éclairés et des soins attentifs lorsque je sentirai que je suis sur le point de flancher, d'un endroit où je pourrai donner un coup de fil à n'importe heure du jour ou de la nuit".

ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN



Spécialités:

accessoires de salles de bains, rideaux de douche, draperies, tapis, serviettes décoratives, cadres, reproductions, etc.



STORES VERTICAUX ET HORIZONTAUX 50% DE RABAIS
FAITS SUR MESURES GARANTIS A VIE

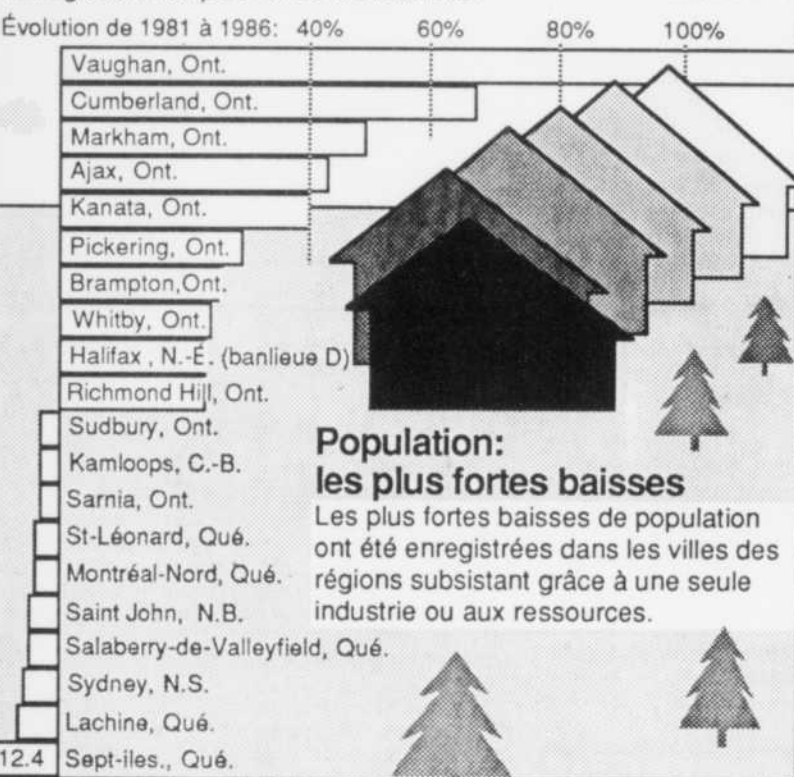
VILLA DECOR

Galleries Quatre Saisons — Sherbrooke — 821-2042

COUP D'OEIL

Croissance municipale: les 10 plus rapides

Des 144 municipalités canadiennes de plus de 25,000 habitants, celles situées à proximité des grandes villes enregistrent les plus fortes croissances.



Population: les plus fortes baisses
Les plus fortes baisses de population ont été enregistrées dans les villes des régions subsistant grâce à une seule industrie ou aux ressources.

Source: Statistique Canada

FABRICVILLE



HEURES DE ... FOLIE

RIEN N'EST RETENU - TOUT EST EN VENTE *

100,000 m DE COTON
50% DE RABAIS
ARRIVEZ TOT ET VOUS NE SEREZ PAS DECUS!

LA VENTE DÉBUTE MERC. 15 JUILLET ET SE POURSUIT JUSQU'AU SAMEDI 18 JUILLET
TOUS LES TISSUS EN MAGASIN

VELOURS ITALIENS
54" - 80" 100% coton, tons neutres. Rég. 16.98 à 19.98
75% de rabais
Jusqu'à

LES QUANTITES SONT LIMITEES AU STOCK ACTUEL SEULEMENT! PAS DE COMMANDES SPECIALES.
* Excluant seulement: mur à \$2, nouveaux arrivages d'automne et tissus de base.

SUPER VENTE D'INVENTAIRE

20% à 50% de rabais

sur PRESQUE TOUTE LA MARCHANDISE

De l'élégance à prix abordable avec un service impeccable

BOUTIQUE **le Verchères**

821-2584

Chaque mètre de tissu:

- Sélection complète de coton, mélanges cotons, unis et imprimés
- Sélection complète de polyester et mélanges polyester
- Vêtement de soirée, fantaisies, "bottomweight"
- Tricotés
- "Sheetings"

ET ENCORE PLUS

50% DE RABAIS PRIX RÉGULIER

NOTRE STOCK COMPLET DE PATRONS

VOGUE BUTTERICK SIMPLICITY STYLE McCALL'S

50% DE RABAIS

Avec tout achat de tissu
Valide: jusqu'à samedi le 18 juillet 87

STORES VÉNITIENS
Blanc, Ivoire **6.99** en stock seulement
Rég. \$18

NOTRE PLUS GROSSE VENTE DE L'ANNÉE! NE LA MANQUEZ PAS!

NOTRE STOCK COMPLET ACCESSOIRES
40% DE RABAIS sur les prix rég. avec tout achat de tissu.

FABRICVILLE Le plus important distributeur de tissus et draperies
Meilleure qualité, meilleurs prix.

MAINTENANT PROMENADES DES GRANDES FOURCHES
100, des Grandes Fourches sud, Sherbrooke, 821-2150

Seul médicament approuvé contre le sida aux États-Unis

Traitement du sida à l'AZT

NEW YORK (AP) — Mark Starr l'entend vers 10 ou 11h dans une clinique de Los Angeles, Chuck Baier de temps en temps dans divers centres de soins pour malades du sida à New York. "Tout le monde porte sa petite montre. Périodiquement pendant la journée, on entend le bip-bip", déclare Baier.

Le moment pour un patient de prendre une autre dose d'AZT.

Toutes les quatre heures, nuit et jour, des milliers de personnes prennent une ou deux capsules du seul médicament approuvé par les autorités fédérales pour traiter le sida. Un médicament qui en outre coûte très cher.

Ce n'est pas un traitement simple. Les doses administrées toutes les quatre heures sont accompagnées d'effets secondaires, tels nausées, vomissements et anémie, qui conduisent certains patients à abandonner le traitement et d'autres à refuser de l'essayer.

De nombreux médecins déclarent qu'il est encore trop tôt pour déterminer les effets bénéfiques à long terme de l'AZT et ses effets secondaires. Dans de récentes interviews, des malades qui suivent ce traitement et des médecins qui le prescrivent le qualifient généralement de "pis-aller" imparfait en attendant la découverte par les scientifiques de quelque chose de mieux.

Mais l'AZT a au moins permis l'espoir.

"J'ai vu des gens, qui étaient

réellement dégoûtés par ce qui se passait dans les milieux médicaux liés au sida affirmer que la meilleure manière de traiter la maladie était des thérapies alternatives puis changer d'avis et accepter l'idée de prendre des pilules", souligne M. Baier, 33 ans, qui prend de l'AZT depuis janvier.

Approbaton

L'AZT, ou azidothymidine, a été approuvée par la Food and Drug Administration en mars. Ceci signifie que le traitement est autorisé pour les adultes contaminés par le sida ou ceux qui souffrent d'une maladie moins grave liée au sida, baptisée ARC (AIDS-related complex - syndrome apparenté au sida ou pré-sida) et qui souffrent en outre de pneumopathie à pneumocystis carinii et d'une carence de certains globules blancs.

L'AZT ne permet pas de guérir la maladie mais de "saboter" la reproduction du virus. Selon une importante étude, le médicament contribue à prolonger la vie des malades et à diminuer le nombre et la gravité des infections — engendrées par la destruction du système immunitaire — potentiellement mortelles.

Mais il produit des effets secondaires, parmi lesquels une baisse de ces globules blancs qui combattent l'infection, l'anémie — parfois suffisamment grave pour exiger des transfusions — ainsi que des maux de tête et des nausées.

Environ 5.000 malades prenaient de l'AZT au moment du feu vert donné par la DFA, précise Kathy

Bartlett, porte-parole des laboratoires Burroughs Wellcome qui commercialisent les capsules blanches encerclées de bleu sous le nom de "Retrovir". Le médicament est administré à d'autres personnes maintenant mais leur nombre exact est tenu secret.

Burroughs Wellcome a estimé que la consommation totale annuel-

le d'AZT par patient coûte de \$7.000 à \$10.000, selon le dosage et le prix de vente au consommateur. De nombreux malades sont traités à l'AZT aux frais du gouvernement dans le cadre d'un programme d'essais expérimentaux ou de la sécurité sociale. D'autres obtiennent le remboursement de leurs frais par le biais de compagnies d'assurance médicale privées.

FRAMBOISIERE CÔTE



COMPAREZ LES PRIX

Birchton
(près de Cookshire)
à quelques minutes de Sherbrooke
Prix de quantité
à l'auto-cueillette

\$100 \$125

Fruits de qualité
(Newberg presque sans pépins)

- Auto-cueillette ou fruits déjà cueillis
- PRIX DE GROS aux épiceries, restaurants, institutions
- POSSIBILITE DE LIVRAISON



FRAMBOISIERE CÔTE
875-3936
S.V.P.
Aucun enfant dans le champ
(... Pour enfants, terrain de jeux sur place ...)

Venez profiter de nos dernières journées de solde d'été

50 à 60%

Lots de pantalons prix réguliers de \$150 à \$180 soldés à \$50

BOUTIQUE

Camélie

2243 King O. inc.

Mode féminine — Importations

Les promenades King 563-5066

AXEP

Des gens recevants!

SHERBROOKE
MARCHÉ DONAT CROTEAU
378, rue Alexandre, 562-3897

MARCHÉ 7IEME NORD
393, 7ième Avenue Nord
569-9341

MARCHÉ DURHAM INC.
1594, rue Durham, 562-2671

SUPERMARCHÉ PARISEAU
355, rue Marquette, 562-4759

MARCHÉ VALLEE ENR
1124, rue Prospect, 562-2609

AYER'S CLIFF
MARCHÉ ALEXANDRE BATHIE
1082, rue Principale
838-4949

EAST ANGUS
J. BERGERON INC.
58, rue Hôtel de Ville
832-2421

ST-DENIS DE BROMPTON
MARCHÉ CENTRAL ENR
846-4500

WOTTON
CENTRE COMMERCIAL WOTTON
675, rue St-Jean
828-2600

COATICOOK
MARCHÉ GAOUETTE-THERRIEN inc.
54 Principale Ouest
849-2172

MAGOG
EPICERIE LUSSIER INC.
476, rue Hatley, 843-2992

ST-ISIDORE D'AUCKLAND
AUBAINES CHEZ MARCEL
658-3659

SAWYERVILLE
MARCHÉ G. GAGNON
33, Principale Nord
889-2994

NORTH HATLEY
J.L. LEBARON LTEE
Rue Principale
842-2487

WATERVILLE
MARCHÉ PETIT ENR
143, rue Compton
837-2428

ST-FRANCOIS XAVIER
MARCHÉ PREFONTAINE
12, Principale Nord
845-3687

RICHMOND
MARCHÉ RICHMOND ST-PIERRE
483, Principale Nord
826-2282

WEEDON
MARCHÉ MERCIER INC.
468, St-Janvier
877-2929

SCOTSTOWN
GERARD DESILETS
657-4955

AXEP

Prix en vigueur du lundi 13 au samedi 18 juillet 1987.
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Des gens recevants!

 BOEUF HACHÉ ORDINAIRE 088\$ lb 194\$ kg	 PAINS À HOT DOG ou HAMBURGER AXEP EMB. 12 089\$	 LAITUE EN FEUILLE PRODUIT DU QUÉBEC CANADA NO. 1 3 / 068\$
 CÔTELETTES DE PORC FRAIS (Trio) 3 cotes, 3 filets, 3 centres 238\$ lb 525\$ kg	 TRANCHE DE JAMBON DANS LA FESSE DÉOSSÉE 288\$ lb 635\$ kg	 CUBES DE BOEUF POUR BROCHETTES 428\$ lb 944\$ kg
 JUS DE TOMATE HEINZ BTE DE 1.36 L 109\$	 MARGARINE MOLLE THIBAUT CONT. DE 454 g Excepté l'Ontario 069\$	 YOGOURT BRASSÉ YOPLAIT EMB. DE 175 g 2 / 109\$
 JUS D'ORANGE SURGELÉ MINUTE MAID BTE DE 355 ml 129\$	 SAUCES ST-HUBERT ENV. variées 2 / 100\$	 SOUPE GRAND-MÈRE TOMATE CAMPBELL BTE DE 284 ml 2 / 089\$
 BEURRE D'ARACHIDES KRAFT BOCAL DE 1 kg 359\$	 MÉLANGE POUR THÉ GLACÉ NESTLE BTE variées 299\$	 GARNITURE À DESSERT LUCKY WHIP EMB. DE 95 g 089\$
 COCKTAIL TOMATE & PALOURDES MOTT CLAMATO CONT. DE 1 litre 169\$	 SAUCE B.B.Q. KRAFT BOUT. DE 455 ml 149\$	 DÎNER MACARONI & FROMAGE KRAFT BTE DE 225 g 059\$
 CAFÉ INSTANTANÉ NESCAFÉ VIVA COLOMBIE BOCAL DE 170 g 227 g 489\$	 MOUTARDE PRÉPARÉE SCHWARTZ BOCAL DE 375 ml 129\$	 RELISH CORONATION BOCAL DE 375 ml 079\$
 HUILE D'OLIVE BERTOLLI BOUT. 500 ml 269\$	 PAIN DE VIANDE RECTANGULAIRE PREM BTE DE 340 g 169\$	 JAMBON CUIT MAPLE LEAF BTE DE 454 g 379\$
 PROTÈGE BRULEURS STUART HOUSE EMB. 6-10 109\$	 MAYONNAISE KRAFT BOCAL DE 500 ml 159\$	 FRITES SURGELÉES CAVENDISH SAC DE 1 kg 109\$
 CHOCOLAT INSTANTANÉ NESTLÉ QUIK CONT. DE 375 g 159\$	 KETCHUP AUX TOMATES AYLMER BOUT. DE 1 litre 209\$	 CONCENTRÉ BOVRIL BOUT. DE 500 ml 559\$
 JUS DE FRUITS F.B.I. CONT. DE 1 L 089\$	 NOUVELLE VAGUE CLASSIQUE, RÉGULIER ou DIÈTE COKE, SPRITE EMB. DE 6x750 ml PRIX EN MAGASIN	

La régularité dans les approvisionnements en fruits et légumes est à la merci des conditions météorologiques. Soyez toutefois assurés, chers clients que les épiceries Axep ne ménagent aucun effort pour vous offrir variété et qualité à bon prix tout au long des saisons.



Mon marché d'Alimentation



RETEVEMENT
ICHMOND
 Renovation
 Isolation
 Toiture
 Composés sans frais
 1-800-567-6033
 1082, rue Belmont
 MELBOURNE
 628-3687

Les deux hommes seront fêtés samedi prochain... Un centième été pour Charles et Wallace...

par Nathalie ROY
SHERBROOKE — Ils sont originaires de l'Estrie, l'un de Saint-Élie d'Orford, l'autre de Fitch Bay. L'un parle français, l'autre s'exprime en anglais. Ils ont passé une bonne partie de leur vie à travailler fort, l'un comme manufacturier, l'autre comme jardinier. L'un demeure chez sa fille au Canton d'Ascot, l'autre habite dans une maison pour retraités à North-Hatley. Charles Beudet et Wallace Sheldon ont un point en commun: ils fêteront tous les deux leur centième anniversaire ce mois-ci.

A quelques jours de leur centenaire, ces hommes ressentent de la fierté, mais dans le fond de leur cœur, c'est une surprise. "Je ne me suis jamais douté que j'allais vivre aussi vieux", s'entendent pour dire M. Beudet et M. Sheldon qui célébreront cet événement respectivement le 25 et 21 juillet 1987.

Travail, travail...

Les deux hommes se sont donnés corps et âme au travail. "Je travaillais six jours par semaine dans une manufacture", relate Charles Beudet, et le soir, j'allais mastiquer les vitres", comme on disait dans mon temps.

Pour Wallace Sheldon, la travail a été sa première préoccupation. "J'ai pris ma retraite à 82 ans. La ferme et les jardins m'ont toujours passionnés. Il y a cinq ans, j'entretenais encore un jardin à Ayers Cliff. Maintenant, je ne peux plus me le permettre car j'ai perdu l'usage de mes jambes et ma vue est très faible", relate le centenaire Sheldon.

Wallace Sheldon demeure un bon vivant, jovial et un homme qui aime jaser avec les autres. Il se dit très confortable à la Maison blanche de North-Hatley. "Le personnel



Wallace Sheldon



Charles Beudet

est aux petits soins avec moi. Si j'ai besoin de quelque chose, je n'ai qu'à sonner pour qu'on me réponde.

Les résidents sont aimables et on cause souvent... Charles Beudet s'occupait, jus-

qu'il y quatre ans, à rembourrer les meubles de l'atelier de son petit-fils. "Cette activité m'occupait

l'esprit et j'ai toujours aimé travailler avec mes mains.", précise-t-il

Samedi prochain, on célébrera le centenaire des deux hommes. Plus de 90 membres de la famille et les amis de Charles Beudet, se déplaceront pour venir fêter l'événement. "Cela fait neuf ans que je n'ai pas vu mon fils qui vit à Vancouver. Il arrive cette semaine et j'ai tellement hâte de le voir", exprime M. Beudet.

Pour l'anniversaire de Wallace Sheldon, on attend plus de 75 invités. La venue de Georges, le fils de Wallace Sheldon, qui vit au Texas, est très attendue.

deux vers la même heure. Très raisonnables, M. Beudet et M. Sheldon sortent du lit vers 6h et s'endorment vers 20h. Les bonnes heures de sommeil contribuent à une bonne forme physique et mentale.

Les deux centenaires prennent les repas aux heures régulières et en plus, ils ne sont même pas difficiles pour la nourriture. La fille de Charles Beudet, avec qui celui-ci demeure, affirme qu'elle ne fait aucune préparation différente pour le centenaire. "Il mange de tout comme nous le faisons. Lorsque c'est un jour de fête, il a droit à son verre de boisson, comme nous."

Un secret pour se garder en forme jusqu'à cent ans? Les deux hommes disent qu'il n'y en a pas. Conserver le sourire et l'humour, s'occuper par diverses activités, bien manger, bien dormir et aimer la vie...

De tôt matin

Curieusement, les deux hommes se lèvent et se couchent tous les



La vie dans les Cantons



(Photo La Tribune par Maxime Doyon)

Habillés pour le film...

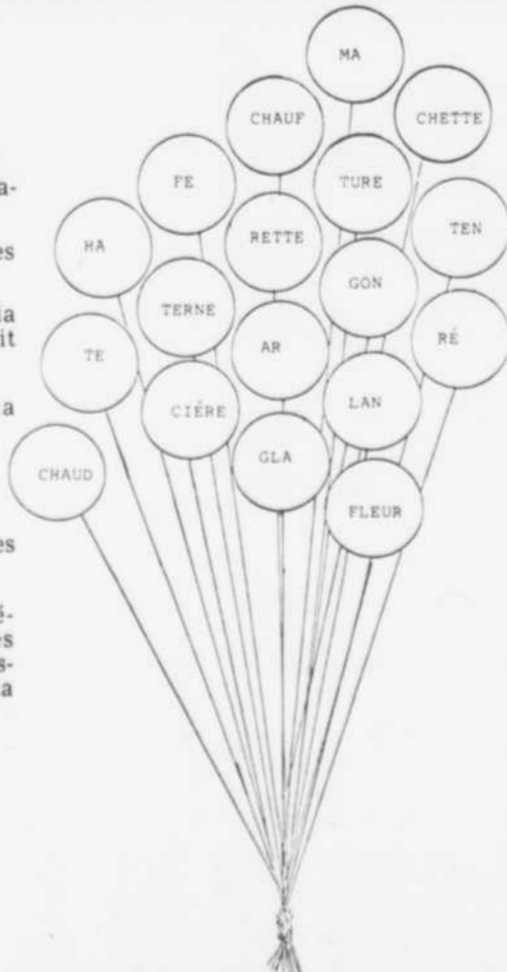
Le tournage du film Les portes tournantes, du producteur René Malo, a débuté dimanche dernier à Rock Island. Sur la photo, on reconnaît une partie des notables du film: Jean Desruisseaux de Stanstead; Madeleine Bouchard de Rock Island; Lionel Surprenant de Rock Island, habillé en curé; Georges Audet de Sherbrooke; Raymond Rodrigue de Stanstead et Édouard Girard de Rock Island, ancien maire de cette ville.

Des jeux et des mots

Les mots-clés du plein-air

Publié en collaboration avec l'Office de la langue française

- On y couche
- Sert à gonfler les matelas pneumatique
- On s'en sert pour les bûches
- On y transporte la nourriture qui doit rester au frais.
- Sert à chauffer la tente
- On y fait cuire les aliments
- Ensemble des éléments métalliques emboîtables qui constitue l'ossature de la tente familiale
- Sert à éclairer



La Tribune salue



Lisa Simard, hôtesse au critérium de la Traversée internationale du lac Memphrémagog.

Notes d'histoire

Né à Biencourt en 1932, il n'a que 14 ans et six années d'études quand il entre sur le marché du travail. Pendant huit ans, il sera tour à tour bûcheron, flottageur de bois et ouvrier de scierie. En 1954, un oncle de sa fiancée l'initie à la maçonnerie et, en 1957, il met sur pied sa propre entreprise. Les débuts sont difficiles. L'entreprise n'a à son service que son fondateur, son beau-frère, Venant Castonguay, et un employé. Elle commence à prendre une expansion rapide en 1967, année où elle exécute des travaux de maçonnerie aux résidences des étudiants de l'Université de Sherbrooke. Elle emploie aujourd'hui 70 employés et son chiffre d'affaires annuel est d'environ quatre millions de dollars. Elle a exécuté des travaux de maçonnerie à plusieurs édifices de prestige, à la basilique de Ste-Anne de Beupré et au palais de justice de Sherbrooke, notamment. Son fondateur la dirige encore.

Réponse à la question d'hier: Richard Lemieux

Ephémérides

C'est le mercredi 15 juillet 1987, 196ème jour de l'année. Fêtes à souhaiter: Bonaventure (théologien franciscain, mort en 1274), Donald (père de famille en Ecosse, au VIIIème siècle), Wladimir.

Anniversaires historiques:

- 1986 — L'avion expérimental américain Voyager bat le record du monde de durée de vol: cinq jours et 18,860 km parcourus.
- 1983 — Attentat imputé aux activistes arméniens à l'aéroport d'Orly, où une bombe explose à proximité du comptoir de la compagnie d'aviation turque: cinq morts, une soixantaine de blessés.
- 1975 — Lancement de cabines spatiales américaine Apollo et soviétique Soyouz, en vue d'un rendez-vous orbital.
- 1970 — Mort du chanteur espagnol Luis Mariano, né en 1920.
- 1960 — Des casques bleus de l'ONU arrivent au Congo. John Kennedy accepte sa désignation comme candidat du parti démocrate à la Maison-Blanche.
- 1870 — Le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest entrent dans la confédération canadienne.

Ils sont nés un 15 juillet:

- Le producteur de film québécois Denis Héroux (1940).
- Rembrandt (Rembrandt Harmenszoon Van Rijn), peintre et graveur néerlandais (1606-1699).

PENSÉE DU JOUR:

L'eau et le miroir n'ont pas la même limpidité. (Saadi)

CONCOURS 25^e ANNIVERSAIRE DUNKIN' DONUTS^{MD}

PLUS DE 60 000 PRIX À GAGNER

Venez fêter avec nous!
 Participez au concours 25^e ANNIVERSAIRE Dunkin' Donuts et vous pourriez gagner l'une de 2 Nissan Micra XE 5 portes, ou l'un de 25 lecteurs de disques compacts Sony, ou l'un de 25 lecteurs doubles de cassettes AM/FM Sony, ou encore l'un de 60 000 savoureux produits Dunkin' Donuts!
 Vous trouverez tous les détails dans les magasins Dunkin' Donuts participants.

NISSAN
 4 AUTRES BONNES RAISONS DE FÊTER!

6 beignes pour 25¢
 à l'achat d'une douzaine de beignes à prix courant.

20 mini-beignets Munchkins^{MD} pour 25¢
 à l'achat d'une douzaine de beignes à prix courant.

3 muffins pour 25¢
 à l'achat de 6 muffins à prix courant.

100 g de café frais moulu pour 25¢
 à l'achat de 500 g à prix courant.

SHERBROOKE
 70 Wellington nord
DRUMMONDVILLE
 490, Boul. St-Joseph

DUNKIN' DONUTS^{MD}
 Ça vaut le détour.

NOUS FÊTONS NOS RENOVATIONS UN TOUT NOUVEAU DUNKIN' DONUTS^{MD}. CA VAUT VRAIMENT LE DÉTOUR!

Clark nommé de nouveaux ambassadeurs

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires extérieures, Joe Clark, a nommé hier de nouveaux ambassadeurs en Tchécoslovaquie, en Colombie, en Equateur, en Jordanie, en Syrie, au Maroc, au Zaïre et au Ghana.

Il a aussi nommé un consul général à Minneapolis ainsi que des ministres à Paris et à Tokyo.

Ces nominations surviennent une semaine exactement après que l'Association professionnelle des officiers du Service extérieur eût reproché au gouvernement conservateur d'accorder à des amis politiques un trop grand nombre de postes dans les services canadiens à l'étranger. Tous ceux désignés mardi travaillent depuis de nombreuses années dans les services commerciaux ou diplomatiques du Canada.

Wilfrid-Guy Licari, 40 ans, né en Tunisie et ayant fait ses études au Canada, qui est actuellement conseiller-ministre à Rome, devient ambassadeur au Maroc. Il remplace Esmond Butler, qui avait été auparavant aide de camp du gouverneur général.

Gaétan Lavertu, 43 ans, de St-Hyacinthe, directeur général du bureau de renseignement à l'étranger au sein du ministère des Affaires extérieures, devient ambassadeur en Colombie, tout en étant accrédité en Equateur.

Barry Mawhinney, 49 ans, de Victoria, C.-B., directeur général de la division des affaires juridiques au sein du ministère des Affaires extérieures, sera ambassadeur en Tchécoslovaquie.

Colleen Cupples, 41 ans, de Thunder Bay, consul à Damas, en Syrie, devient ambassadrice au Zaïre.

Michael Bell, 43 ans, de Windsor, Ont., directeur de la division des relations avec le Moyen-Orient, devient ambassadeur en Jordanie. Son prédécesseur, Gary Harman, 58 ans, de Winnipeg, devient ambassadeur en Syrie. M. Harman remplace Jacques Noiseux qui revient à Ottawa pour occuper un autre poste.

Sandelle Scrimshaw, 36 ans, de London, Ont., consul à Abidjan, en Côte d'Ivoire, devient haut-commissaire au Ghana.

David Wright, 43 ans, de Montréal, directeur général de la politique économique au sein du ministère, deviendra ministre à Paris, deuxième poste en importance à l'ambassade canadienne dans cette capitale.

John Blackwood, 55 ans, de Brandon, Man., coordinateur économique fédéral à Winnipeg, devient consul général à Minneapolis.

David Winfield, 46 ans, né à Chesterfield, Angleterre, conseiller commercial actuellement vice-président du développement des investissements auprès d'Investissement Canada, devient ministre (commercial et économique) à Tokyo.

Landry quitte Tunis pour Genève

TUNIS (AFP) — Mme Monique Landry, ministre canadien des Relations extérieures, a achevé mardi une visite officielle de moins de 48 heures en Tunisie, dernière étape d'un voyage dans trois pays d'Afrique, placé notamment sous le signe de la coopération entre pays francophones du Nord et du Sud.

Avant son départ, Mme Landry devait être reçue à Monastir, résidence d'été présidentielle, par le président Habib Bourguiba. Elle a eu un entretien avec le premier ministre, M. Rachid Sfar, et signé trois protocoles portant sur la coopération avec la Tunisie.

Elle se rend à Genève pour prendre la parole devant la septième session de la Conférence des Nations-Unies sur le commerce et le développement, où, a-t-elle déclaré à l'AFP, elle évoquera les questions Nord-Sud, l'endettement du Tiers-Monde et les problèmes de l'Afrique, étant donné l'engagement du Canada à aider les pays en voie de développement.

Pas d'accord avec le président

KITCHENER, Ontario (PC) — Le député libéral Sergio Marchi a fait savoir, mardi, qu'il ne partageait pas l'opinion du président du parti, M. Michel Robert, concernant des réactions à des questions aussi fondamentales que l'accord constitutionnel du lac Meech.

Dans un récent message, M. Robert a affirmé que les députés devaient éviter de faire des commentaires ou quitter le parti, s'ils n'approuvaient pas la politique de leur chef.

Le leader John Turner a établi que les libéraux vont voter en faveur de l'accord du lac Meech, qu'il y ait ou non les amendements souhaités par eux.

M. Marchi a annoncé son intention de continuer à faire des commentaires défavorables, sans quitter le parti.

"Je n'ai pas à m'excuser, comme député, d'essayer de susciter un débat sur cette question", a déclaré le député torontois.


Pour ce qui est de M. Robert, "il parle de choses qui ne le concernent pas", a dit M. Marchi.

Vous planifiez l'achat d'une piscine hors-terre ou d'un ensemble de patio pour l'an prochain ? Ne faites pas cette erreur... Protégez-vous des augmentations !


ACHETEZ MAINTENANT...

PAYEZ SEULEMENT EN

MAI 88



CENTRE CITADELLE



CHLORE
Brumle C.L.
10 kg / 49⁹⁵ \$

BAR-B-Q
100 \$ de rabais sur le BAR-B-Q à l'inspiration révolutionnaire
Une exclusive Citadelle

ENSEMBLE DE PATIO en résine de synthèse
du plan de financement sans intérêt Citadelle
Vous permettez de payer seulement en MAI 88.

PISCINE CREUSEE en résine de synthèse
en plus, obtenez gratuitement le système d'éclairage intégré dans votre piscine.
Une exclusive Citadelle

PISCINE HORS TERRE Noyé et camp
En plus, obtenez gratuitement l'éclairage intégré dans votre piscine.
Une exclusive Citadelle

VAISSELLE EXTÉRIEURE pour patio, en magasin et sur les Jolies et les gonflables.
Nombreux spéciaux en magasin
Jusqu'à 40 % de réduction.

Sherbrooke
(Rock Forest), 4701, boul. Bourque
564-8611

Drummondville
1050, boul. Les Galeries
474-2777

Granby
848, rue Principale
378-4944

St-Hyacinthe
2065, rue Cherrier
773-5667

Cartes de crédit acceptées et plan de financement disponible
Lundi au vendredi de 9 h 00 à 21 h 00 — Samedi de 9 h 00 à 17 h 00 — Dimanche fermé.

MIRACLE MART LIQUIDATION D'ENTREPO^{en magasin}

IL EST ENCORE TEMPS DE VOUS PROCURER PLEIN D'ARTICLES D'ÉTÉ PUISQUE NOUS LES LIQUIDONS POUR FAIRE PLACE AUX NOUVEAUX MAGASINS M!

SHORTS POUR DAMES

3.99

Confection en jersey de polyester/coton avec taille élastique, insertion contrastante et logo. Tailles P.M.G.

SÉLECTION DE MAILLOTS DE BAIN POUR DAMES \$10

Choix de maillots une-pièce en polyester/coton ou spandex Lycra. Tous faits au Canada. Couleurs variées - tailles 7-13.

1/2 PRIX!

CHEMISES HABILÉES EN POLYESTER/COTON POUR HOMMES

Modèle à rayures et manches longues, y compris des chemises confectionnées au Canada. Ord. 15.99-24.99. \$8-\$12

VENTILATEUR DE PLAFOND \$56

Modèle en bois et osier avec hélice à 5 pales - Parure de laiton brossé. Garantie de 2 ans.

COORDONNÉS POUR DAMES

7.99-12.99

Jupes, pantalons, hauts tricot interlock de polyester/coton d'aspect rayé en noir, mauve, fuchsia.

SÉLECTION DE COORDONNÉS FLASH \$4-\$25

Jupes, pantalons, hauts, etc. Pour dames et juniors

MOBILIER DE CUISINE RABAIS 30.00

199.99

Comprend table moderne et 4 chaises. Ord. 229.99

RABAIS SÉLECTION DE ROBES D'ÉTÉ 25% 1 OU 2 PIÈCES

Modèles variés en magasin.

RABAIS JUSQU'À 25% UNE SÉLECTION DE ROBES-SOLEIL

Modèles variés en magasin!

RABAIS JUSQU'À 33% SUR TOUS NOS SACS DE COUCHAGE EN STOCK!

RABAIS JUSQU'À 50% SUPER SÉLECTION DE JUPES

Juniors, dames, petites, tailles fortes. Tissus d'été.

SÉLECTION DE CHEMISIERS POUR DAMES JUNIORS, DAMES, TAILLES FORTES

\$7-\$18

RABAIS JUSQU'À 45% SUR CHAUSSURES ET VÊTEMENTS SPORT DE MARQUES RÉPUTÉES

RABAIS JUSQU'À 30% COORDONNÉS "TAMI" ET "MR. K" POUR DAMES

Tout un choix de hauts, blazers, jupes et pantalons!

SÉLECTION DE PANTALONS POUR JUNIORS, DAMES, PETITES, TAILLES FORTES \$8-\$18

Ord. 14.99 - 32.99

LIQUIDATION! RABAIS 20%-40% MEUBLES ET ACCESSOIRES D'ÉTÉ - ENSEMBLES DE PATIO, TABLES, CHAISES, CHAISES LONGUES, ETC!

Voyez votre Miracle Mart sans tarder pour un meilleur choix!

RABAIS JUSQU'À 30% SÉLECTION DE VÊTEMENTS DE MATERNITÉ

Modèles légers et confortables dans un choix de tissus d'été!

SATISFACTION GARANTIE

Prix en vigueur du 15 au 25 juillet 1987. Jusqu'à épuisement des stocks. Certains articles non vendus dans tous les magasins. Achats en magasin. Pas de bons de réservation.

Miracle Mart



SHERBROOKE — PLACE BELVEDERE